



Conseil Municipal N° 10-2019 du 9 octobre 2019

Convocation en date du : 4 octobre 2019

Affichée le : 04/10/2019

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
André COLLON	X						
Stéphane BERTHOMIEU	X						
Isabelle ROGNARD	X						
Jean-Pierre RIBAUT	X						
Aurélie ANDREANI	X						
Ghislaine BEAUME	X						
Annie BOULON	X						
Jean Paul CHEVREL	X						
Jean-Charles GALINDO	X						
Jean-Louis LAISSARD	X						
Fernanda MOUREAU	X						
Hervé ODET	X						
Sandrine TOMAS	X						
Alain MABILLE	X						
Myriam LANTENOIS	X						
Total [15]	15	0	0	0	0		

Légende : P (Présent) - A (Absent)- E (excusé) - R (retard) - AP (Absent avec Pouvoir donné)

Autre(s) personne(s) présente(s) : 1 personne (presse locale)

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 h et 4 min par le Maire.

Secrétaire de séance : M. J.-Charles Galindo est nommé secrétaire de séance

OBSERVATIONS SUR LES PRECEDENTS COMPTES-RENDUS

Le compte-rendu n° 08/2019 de la séance du 26/09/2019

- **Ne fait pas l'objet de remarque,**
- et, soumis aux votes « à mains levées » en l'état (1 abstention, 1 contre, 13 pour) **est adopté.**

Le compte-rendu n° 09/2019 de la séance du 03/10/2019

- **Ne fait pas l'objet de remarque,**
- et, soumis aux votes « à mains levées » en l'état (1 abstention, 0 contre, 14 pour) **est adopté.**

ORDRE DU JOUR :

- **Délégations du conseil municipal au maire**
- **Délégation du maire aux adjoints et conseillers délégués**
- **Indemnités du Maire – Adjoints et Conseillers Délégués**
- **Complétude des commissions communales, des représentants des syndicats, CCDSV (conseil communautaire) et commissions au sein de la CCDSV**

- **Délibération : adhésion de nouvelles communes au syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône**
- **Délibérations CCDSV : modification des statuts et adhésion au SYTRAIVAL**
- **Délibération : cession des CEE (certificats d'Économies d'Énergies) au SIEA**
- **Délibération : demande de logement communal**
- **Prévoir date et lieu du repas des anciens et de la distribution des colis**
- **Délibération à maîtrise d'ouvrage pour : toiture de la salle polyvalente – prolongement trottoir vieux chêne – toilette publique PMR**
- **Problème informatique école**
- **Voiries : chemin du Pontet et chaussée étang de la Place**
- **Questions diverses : réunion UKOBA, inauguration école, vœux**

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Maire propose la reconduction des délégations données au Maire par le Conseil Municipal dans le courant de la présente mandature, à savoir et selon l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (éléments retenus sur 29 : 1, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 19, 22) :

Le maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

[...]

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

[...]

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

[...]

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

[...]

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

[...]

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus ;

[...]

18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par l'avant-dernier alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

[...]

22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles, dans les conditions fixées par le conseil municipal ;

[...]

Cette proposition de délégations, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre, 13 pour) **est adoptée.**

DÉLÉGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Délégations au Premier Adjoint M. Stéphane BERTHOMIEU :

Finances : budget, emprunts, ordonnancement des dépenses et émissions des titres de recettes ; Bâtiments communaux, terrain de sport, voirie, site Internet, Personnel.

Cette proposition de délégations, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre, 14 pour) **est adoptée**.

Délégations au Deuxième Adjoint Mme Isabelle ROGNARD :

Affaires Scolaires, Culturelles, Sportives et loisirs (relations avec écoles, associations, sociétés diverses).

Cette proposition de délégations, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre, 14 pour) **est adoptée**.

Délégations au Troisième Adjoint M. Jean-Pierre RIBAUT :

Urbanisme : permis de construire et autres autorisations d'occupation ou utilisation des sols, environnement, cimetière, assainissement.

Cette proposition de délégations, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre, 14 pour) **est adoptée**.

Délégations aux conseillers :

M. Jean-Paul CHEVREL, délégué aux nouvelles technologies et risques majeurs,
en soutien au 3^{ème} adjoint à l'urbanisme

Mme Sandrine TOMAS, déléguée à la gestion du personnel communal,
en soutien au 1^{er} adjoint.

Ces propositions de délégations, respectivement soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre, 14 pour) **sont adoptées**.

Le Maire prendra un arrêté pour les présentes délégations.

INDEMNITÉS DU MAIRE – ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Le maire propose la reconduction des dispositions de l'actuelle mandature, à savoir :

- Indemnités du Maire : 29% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Indemnités du Premier Adjoint : 8% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Indemnités des Deuxième et Troisième Adjointes : 6% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Indemnités des Conseillers Délégués : 2,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Cette proposition d'indemnités, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre, 14 pour) **est adoptée**.

COMPLÉTION DES COMMISSIONS COMMUNALES, DES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS, CCDSV (CONSEIL COMMUNAUTAIRE)

Délégués au Conseil Communautaire de la CCDSV :

Selon la loi :

le Maire, M. André COLLON (titulaire) et le Premier Adjoint, M. Stéphane BERTHOMIEU (suppléant)

Délégués au sein des Commissions Communales :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions communales.

Commission Finances :

Stéphane BERTHOMIEU, Aurélie ANDREANI, Ghislaine BEAUME, Jean-Paul CHEVREL, Jean-Charles GALINDO, Fernanda MOUREAU, Sandrine TOMAS.

Commission Environnement – Développement Urbanisme – Bâtiments communaux :

Jean-Pierre RIBAUT (PLU), Stéphane BERTHOMIEU (PLU), Aurélie ANDREANI, Ghislaine BEAUME, Annie BOULON (PLU), Jean-Paul CHEVREL, Fernanda MOUREAU, Jean-Louis LAISSARD, Hervé ODET, Isabelle ROGNARD.

Commission du Personnel :

Sandrine TOMAS, Stéphane BERTHOMIEU, Annie BOULON, Isabelle ROGNARD

Commission Attribution des Logements Communaux – Attribution du Commerce :

Jean-Paul CHEVREL, Fernanda MOUREAU, Ghislaine BEAUME, Jean-Louis LAISSARD, Annie BOULON,.

Commissions des Chemins vicinaux et ruraux – Gestion des bois :

Jean-Charles GALINDO, Hervé ODET, Jean-Pierre RIBAUT, Jean-Paul CHEVREL.

Commission des Piégeages et autres destructions « rats musqués » :

Serge LARDET, Robert ANDREANI.

Commission Communication – Information – Site Internet :

Jean-Paul CHEVREL, Sandrine TOMAS, Myriam LANTENOIS, Stéphane BERTHOMIEU (webmestre)

Commission Fleurissement :

Annie BOULON, Fernanda MOUREAU, Jean-Louis LAISSARD, Isabelle ROGNARD, Sandrine TOMAS,.

Commission CNAS :

Sandrine TOMAS (collège « élus »), Véronique BESSARD (collège « employés »)

Commission de la Prévention Routière :

Annie BOULON.

Délégation à la Défense :

Annie BOULON.

Commission Appel d'Offres :

Titulaires : **Stéphane BERTHOMIEU**, Jean-Charles GALINDO, Isabelle ROGNARD ;

Suppléants : Aurélie ANDREANI, Jean-Paul CHEVREL, Jean-Louis LAISSARD.

Commission Impôts Directs :

Titulaires : **Stéphane BERTHOMIEU**, Fondation PIERRE VEROTS, Christiane PIGNOLI, Jean-Paul CHEVREL, Philippe METRAL-GROGNET, Jean-Pierre RIBAUT, Hervé ODET, Jean-Paul CHAPOLARD, Daniel CAUDROLIER, René LIEVRE, Yves BOUTARIC.

Suppléants : Jean CIRENEI, Henri ODET, Société SYLVICOLE DE RANCÉ, indivision Félicie SIMON, Yolande NAVEAU, Annie BOULON, Aurélie ANDREANI, Ghislaine BEAUME, Sandrine TOMAS, Jean-Charles GALINDO, indivision SIMON Félicie.

Réfèrent « Passerelle en Dombes » :

Réfèrent « Ambroisie » :

Jean-Paul CHEVREL

Association Foncière :

Hervé ODET, Lilian BAISE, Annie BOULON, Henri Bresse, Christian ESCOFFIER, Jean-Charles GALINDO, Jean GEORGES, Patrick GEORGES, Michel LESSY, Frédéric LIEVRE.

Représentants de la Commune auprès des Syndicats :

SIEA (Syndicat Intercommunal d'Électricité du département de l'Ain) :

Titulaire : André COLLON ; Suppléants : Alain MABILLE, Jean-Paul CHEVREL.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées.**

SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Saône-Vallée) :

Titulaires : Jean-Paul CHEVREL, Jean-Charles GALINDO ; Suppléants : André COLLON, Jean-Louis LAISSARD.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées.**

Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable BRESSE DOMBES-SAÔNE :

Titulaire : André COLLON ; Suppléant : Aurélie ANDREANI.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées.**

SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs) :

Titulaires : André COLLON, Hervé ODET ; suppléants : Jean-Pierre RIBAUT, Aurélie ANDREANI.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées.**

SCOT Val de Saône

Titulaire : André COLLON ; suppléant : Stéphane BERTHOMIEU.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées.**

REPRESENTANTS de la COMMUNE auprès de la CCDSV

Finances

Stéphane BERTHOMIEU

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Transports, Aménagement de l'Espace :

André COLLON

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Développement Économique, Emploi, Formation et Insertion, Agriculture :

Jean-Pierre RIBAULT, Myriam LANTENOIS

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Environnement et Gestion des Eaux :

Aurélie ANDREANI, Jean-Charles GALINDO.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Action Sociale et Logement :

Annie BOULON, Jean-Charles GALINDO

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Culture et Patrimoine :

Jean-Paul CHEVREL, Aurélie ANDREANI.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Assainissement :

Jean-Pierre RIBAULT, Alain MABILLE.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Sports :

Hervé ODET, Jean-Louis LAISSARD, Aurélie ANDREANI

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

Tourisme :

Aurélie ANDREANI, Hervé ODET.

Ces candidatures, soumises aux votes « à mains levées » (1 abstention, 14 pour) **sont adoptées**.

DÉLIBÉRATION : ADHÉSION DE NOUVELLES COMMUNES AU SYNDICAT D'EAU POTABLE BRESSE DOMBES SAÔNE

Le Conseil Municipal écoute le Maire :

- expliquer le regroupement de plusieurs syndicats de distribution d'eau potable ;
- proposer d'accepter l'adhésion au Syndicat d'Eau Potable Bresse – Dombes – Saône de la CCVSC (pour les communes de Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy-sur-

Saône, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône) et des communes de Baneins, Chaneins et Valeins, avec effet au 1^{er} janvier 2020 ;

- proposer d'approuver la mise à jour des statuts du syndicat définissant son périmètre ;
- proposer d'accepter la reprise de l'actif, du passif et des engagements contractuels en cours du Syndicat des Eaux de Montmerle et Environs, par transfert direct ;

Après en avoir délibéré, ces propositions, soumises aux votes « à mains levées » (5 abstentions, 10 pour) **sont adoptées.**

DÉLIBÉRATIONS CCDSV : MODIFICATION DES STATUTS ET ADHÉSION AU SYTRAIVAL

Modification des statuts de la CCDSV :

Afin de permettre à la CCDSV de gagner en efficacité dans l'exercice de ses compétences et dans la gestion de ses relations avec les autres administrations et compte-tenu de la faculté laissée par l'article L. 5214-27 du CGCT d'adhérer à un syndicat mixte sur simple délibération du Conseil Communautaire,

le Maire demande d'approuver la modification des statuts de la CCDSV pour tenir compte de cette faculté.

Après délibérations, cette modification, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre) **est adoptée.**

Adhésion de la CCDSV au SYTRAIVAL :

En raison des délibérations de la CCVSC (16/07/2019), du SMICTOM (10/09/2019) et de la CCDSV (23/09/2019) demandant le retrait des communes de Messimy et Chaleins du SMICTOM Dombes – Saône, le SMICTOM sera dissous au 1^{er} janvier 2020. La CCDSV reprendra en conséquence la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » qu'elle avait déléguée au SMICTOM.

Le SMICTOM étant membre du SYTRAIVAL, il convient que la CCDSV adhère au SYTRAIVAL à compter du 1^{er} janvier 2020 afin de pouvoir assurer ses missions.

Cette adhésion, soumise aux votes « à mains levées » (1 abstention, 0 contre) **est adoptée.**

DÉLIBÉRATION : CESSION DES CEE (CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIES) AU SIEA

Le Maire expose que dans le cadre d'opérations potentiellement génératrices de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), la collecte et valorisations des CEE peuvent être assurées par le SIEA. Une convention doit être signée.

Cette convention, soumise aux votes « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) **est adoptée à l'unanimité.**

DÉLIBÉRATION : DEMANDE DE LOGEMENT COMMUNAL

Melle Virginie MARQUÈS fait une demande (en date du 17 septembre 2019) pour l'attribution d'un logement communal libéré.

Cette demande, soumise aux votes « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) **est adoptée à l'unanimité.**

PRÉVOIR DATE ET LIEU DU REPAS DES ANCIENS ET DE LA DISTRIBUTION DES COLIS

Après réflexion, il est proposé :

- Repas : samedi 7 ou samedi 14 décembre 2019 à St Jean de Thurigneux,
- Distribution des colis de Noël : après que le repas ait été réalisé, soit le 22 décembre 2019.

MAITRISE D'OUVRAGE POUR : TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE – PROLONGEMENT TROTTOIR VIEUX CHÊNE – TOILETTE PUBLIQUE PMR

Certains travaux pourraient être confiés en maîtrise d'ouvrage à l'Agence d'Ingénierie du département de l'Ain :

- toiture de la salle polyvalente ;
- prolongement trottoir de la rue du Vieux Chêne, en raison de difficultés d'évacuation des eaux pluviales ;
- toilettes publiques : ces toilettes publiques, qui ne sont plus conformes aux règlements PMR – la municipalité est passible d'amende –, seront condamnées. Le Maire prendra un arrêté de fermeture. La question est évoquée d'une création future.

En définitive, le conseil a souhaité limiter les travaux futurs et l'AMO à la réfection de la toiture de la salle polyvalente.

PROBLÈME INFORMATIQUE ÉCOLE

La Directrice de l'école a fait part des difficultés d'usage des postes informatiques – PC trop anciens, sous Windows® XP – qui ne permettent pas l'utilisation du matériel prescrit par l'Éducation Nationale. Une recherche a été effectuée auprès de fournisseurs potentiels et une proposition de matériels d'occasion reconditionnés est présentée :

Pour 6 postes constitués d'une tour, d'un écran, avec clavier et souris sans fil, et licence

Windows® 7, la somme est de 885,06 €TTC.

Après réflexion, il est convenu de vérifier les besoins réels et de passer commande autant que de besoins, pour un maximum de 10 postes.

Cette proposition, soumise aux votes « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) **est adoptée à l'unanimité**.

VOIRIES : CHEMIN DU PONTET ET CHAUSSÉE ÉTANG DE LA PLACE

Ces voies se dégradent et il faut demander des devis pour rebouchage des trous.

QUESTIONS DIVERSES :

Réunion UKOBA,

Une réunion sera tenue en préfecture le 22 octobre 2019, dans le cadre du contrôle annuel du PRP et des consignes de sécurité. Le conseiller délégué aux nouvelles technologies et risques majeurs représentera la commune.

Inauguration école,

Il n'y aura pas d'inauguration officielle de l'école réaménagée. Une demi-journée « portes ouvertes » sera organisée, après consultation des enseignants, potentiellement dans le courant du mois de Novembre, un samedi après-midi.

Vœux municipaux,

Un dimanche ou un samedi matin de janvier, à convenir ; les conseillers se répartiront les délégations de représentation de la commune auprès des communes voisines et de la CCDSV.

Cérémonie de commémoration du 11 Novembre :

Comme à l'accoutumée, cette commémoration sera organisée à 11 heures.

Croix Rouge :

Une réunion de l'assemblée générale de la Croix-Rouge régionale se tiendra salle du conseil à Sainte Euphémie, le 25/10 à 18h30. Un conseiller représentera la municipalité.

Demande de modification de budget :

Il manque 421 € au Fond de péréquation ; cette somme sera à prendre en « dépenses imprévues » sur le budget de fonctionnement.

Cette demande, soumise aux votes « à mains levées » (0 abstention, 0 contre) **est adoptée à l'unanimité.**

Avenir du Plan d'eau :

Ce point est évoqué.

Avenir du Commerce :

Deux couples se sont proposés pour reprendre le commerce : épicerie (obligatoire), multi-service et restauration rapide. À suivre.

Boîte à Livres :

Il faut prendre contact avec le LION'S CLUB, initiateur et organisateur de l'installation des boîtes à livres dans les communes avoisinantes.

Arrêts de bus scolaires :

Des problèmes de sécurité sont évoqués, concernant l'arrêt sur la route des bus scolaires plutôt qu'à l'arrêt conventionnel, en raison d'une gêne à la manœuvre due à un manque d'espace.

Éclairage public :

Il est rapporté que « La Ruelle » est toujours en défaut d'éclairage.

Abribus – Arbres hauts et volumineux :

Des trous signalés dans les murs de l'abribus devront être rebouchés.

Certains arbres prennent de la hauteur et du volume et leur élagage ne peut pas être réalisé avec les moyens communaux ordinaires. Il convient de prendre contact avec la CCDSV qui peut proposer de l'aide dans le cadre de la mutualisation du personnel et du matériel.

État d'avancement du PLU :

Un conseiller s'inquiète de l'avancement du PLU. En raison d'un défaut de lecture par la DREAL d'un document dématérialisé, envoyé le 16 juillet, et de son renvoi plus tard, l'enquête publique est reportée à fin novembre 2019, au lieu de début octobre.

D'autre part, un aménageur propose un projet dans le cadre de l'OAP-2, avec un nombre de logements assez importants. Le nombre maximum de logements n'étant pas indiqué dans la version « arrêtée » du PLU, en cours de validation par les Personnes Publiques Associées, il conviendra de spécifier à l'enquêteur public une limitation du nombre de logements.

Offre de formation par l'ADIL :

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement propose 2 stages (gratuits) de formation ; personne n'est intéressé.

N'ayant plus de questions diverses à traiter, le Maire lève la séance à 22 heures 37 minutes.